

DÉCISION DG n°2017-270 du 13 JUIL. 2017

portant nomination auprès du groupe de travail « Reproduction, grossesse et allaitement »

Le Directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

- Vu** le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;
- Vu** la décision DG n°2016-51 du 22 février 2016 portant création du groupe de travail « Reproduction, grossesse et allaitement » de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;
- Vu** la décision DG n°2016-85 du 22 février 2016 portant nomination auprès du groupe de travail « Reproduction, grossesse et allaitement » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : Est nommée membre auprès du groupe de travail « Reproduction, grossesse et allaitement » jusqu'au 21 février 2019 :

Madame COTTIN (Judith)

Article 2 : La décision sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le

13 JUIL. 2017

Dr Dominique MARTIN

Directeur général